

8 Société et Culture

Éducation/ A l'approche de la rentrée des classes

Haro sur les établissements scolaires privés "façon-façon"

SNN

Libreville/ Gabon

Scolariser son enfant ou le mettre dans une garderie, en ce moment à Libreville ne pose pas de problème, avec les établissements privés qui ne cessent de pousser à tous coins de rues. Mais combien d'entre eux offrent-ils un cadre réel d'apprentissage et d'épanouissement aux enfants ?

EN cette période de rentrée scolaire où les

enfants s'appêtent à reprendre, pour les plus grands, le chemin des cours, et pour les tout-petits les garderies, deux faits retiennent notre attention. Il s'agit, d'une part, du phénomène des établissements privés primaires et secondaires hors normes, qui ne cesse de prendre de l'ampleur dans notre pays chaque année.

En effet, à l'évidence, le constat fait sur le terrain relève que certains

promoteurs des établissements privés transforment des maisons ou d'autres structures inadéquates en écoles, n'ayant ni cours de récréation, ni d'espace requis dans les salles de classe, en violation des modalités requises en la matière.

À côté, d'autres "chercheurs d'or" leur emboîtent le pas avec des garderies "façon-façon", qui poussent comme des champignons çà et là, surtout

dans les quartiers dits sous-intégrés. « *A domicile, où dans un cadre pas très approprié, tout est bon pour ces esprits véreux de se faire de l'affaire sur le dos des parents* », s'indigne une jeune maman, à la recherche d'une crèche pour son enfant.

Du coup, faute de véritables structures ou à cause du coût trop élevé de celles existantes, beaucoup de parents dans l'embarras tombent dans le piège en

ayant recours aux services de ces garderies de seconde zone, ne disposant d'aucun cadre réel d'épanouissement pour les tout-petits.

Pourtant, l'on se souvient qu'en 2006, le gouvernement avait déjà décidé de la fermeture de 150 établissements d'enseignement privé laïc, estimant à l'époque que c'était des « structures aventurières ». Une affaire qui, semblerait-il, serait

d'ailleurs restée sans suite. Aujourd'hui, il est plus qu'impérieux d'interpeller les autorités en charge de l'Éducation nationale sur la nécessité de prendre au sérieux cette situation d'anarchie, qui tend à s'imposer à plusieurs familles.

Surtout que le non respect de la loi dans un domaine aussi sensible que celui de l'éducation devrait conduire à la fermeture des écoles privées inadaptées.